



## Résolution du Bureau National du SNUDI-FO des 20 et 21 mars 2025

La résolution du BN du SNUDI-FO s'inscrit dans la résolution de la CEF, réunie les 18 et 19 mars 2025.

Alors que le président Macron veut « resserrer les rangs » dans une union nationale qui conduirait politiques et syndicalistes à faire des propositions pour répondre aux efforts de guerre, le BN, avec sa fédération et sa confédération, rappelle son attachement indéfectible à la paix et à l'expression « pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de FO.

Au lendemain des bombardements sur Gaza qui ont fait des centaines de morts, dans l'indifférence totale du Président Macron et de son gouvernement qui continuent de soutenir Netanyahu, le BN, avec la CEF, appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations pour le cessez-le feu définitif et permanent en Palestine et au Liban, l'arrêt des livraisons d'armes à Israël, le retour de tous les otages, la fin de la colonisation de la Palestine, la levée du blocus.

Le BN, avec la CEF, refuse l'escalade guerrière dans tous les pays en guerre et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine et de l'arrêt des livraisons d'armes. Le BN, avec la CEF, s'oppose à l'envoi de troupes françaises en Ukraine, quelle qu'en soit la forme (OTAN, ONU ou autres) : « Pas un sou, pas une arme, pas un Homme pour la Guerre. »

Avec sa Confédération, le BN « ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs. »

Pas question de renoncer à nos revendications vitales, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !

Le BN, avec la CEF, se félicite que la confédération FO ait quitté le « conclave » sur les retraites du ministre Bayrou qui vise à intégrer les organisations syndicales de salariés dans un processus gouvernemental de « délégation paritaire permanente ». Avec sa confédération, le BN réaffirme que « la revendication de Force Ouvrière est et reste l'abrogation de la réforme des retraites de 2023. » Le BN, avec la CEF, réaffirme son exigence de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.

Le BN, avec la CEF, continue de refuser le mépris dont font l'objet les Outre-mer et leur population, placée dans une situation de grande précarité par la vie trop chère et exige l'arrêt de la répression, des arrestations, le retrait des troupes et l'ouverture de négociations sur les revendications. Le BN, avec la CEF, réaffirme que l'Etat, responsable de la situation à Mayotte, doit répondre à toutes les revendications légitimes des personnels.

Le BN, avec la CEF, revendique le retrait de la loi immigration, l'abandon des coupes sur l'Aide Médicale d'État et le respect des droits des travailleurs étrangers. Le BN, avec la CEF, soutient les personnels qui décideront de participer aux initiatives pour la satisfaction de ces revendications.

Le BN, avec la CEF, refuse toute logique d'Union nationale. Pour gagner l'abrogation de la réforme des retraites, le retrait du budget d'austérité et refuser le budget de guerre, pour obtenir la satisfaction de toutes nos revendications, le BN, avec la CEF, invite tous les personnels à se mobiliser, avec les parents d'élèves. La question de la grève dans l'unité pour bloquer le pays et gagner est à l'ordre du jour.

---

## I Mobilisations pour l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires

Avec la CEF, le BN se félicite que des mobilisations se développent dans de nombreux départements dans l'unité avec les parents d'élèves pour défendre les classes, les postes et exiger des moyens à hauteur des besoins.

Les personnels refusent les 470 suppressions de postes, qui représente 670 suppressions dans les académies puisque le gouvernement prévoit de préempter 200 postes « en réserve » dont au moins 100 pour généraliser les pôles d'appui à la scolarité (PAS) et qui se traduisent par 5000 fermetures de classes.

Avec la CEF, le BN soutient toutes ces mobilisations, qui parfois ont permis de faire reculer l'administration sur des fermetures de classes. A Paris, cette mobilisation par la grève, dans l'unité des organisations syndicales avec le soutien des parents d'élèves, a contraint la ministre à décréter un moratoire sur la remise en cause du système des décharges de direction.

Dans certains départements, cela se matérialise par la constitution de comités, avec les parents d'élèves et les organisations syndicales.

Le comité des écoles et établissements de l'Yonne mobilisés, intégrant la FNEC FP-FO, la FSU, SUD et des parents d'élèves, refusant « de réclamer que l'on ferme ailleurs plutôt que dans [leur] école, que l'on déshabille Pierre pour habiller Jacques », a appelé les personnels et les parents à se rassembler au ministère le samedi 15 mars, rejoint par d'autres délégations départementales, pour exiger de la ministre les postes nécessaires, pour refuser le cadre d'austérité imposé. La FNEC FP-FO et la Confédération FO y étaient présentes. Ce comité a proposé de réunir un comité national des parents et des personnels mobilisés pour l'Ecole en visioconférence le mercredi 19 mars. Un appel a été adopté qui indique en conclusion :

*« Pour nos postes, nos classes, et toutes nos revendications, pour faire reculer la ministre, nous allons multiplier les liens entre parents et personnels, élargir notre réseau et nous coordonner encore plus.*

*Le Comité interdépartemental des écoles et établissements mobilisés appelle les personnels et les parents d'élèves à multiplier les réunions, à se coordonner sous toutes les formes possibles (par exemple sous la forme de comités départementaux), avec les syndicats qui le voudront, et à discuter :*

*- Du blocage par la grève et les occupations d'écoles à partir du 1er avril : fermons nos écoles, nos établissements et services et organisons le rapport de force !*

*- De la montée au ministère le 2 avril de centaines de délégués venus de toute la France pour exiger de la ministre qu'elle lâche sur toutes les revendications !*

*Le comité interdépartemental des parents et personnels mobilisés fait connaître cet appel à l'ensemble des fédérations syndicales et de parents d'élèves pour leur proposer d'organiser ensemble l'action commune, jusqu'à satisfaction !*

*La ministre a commencé à lâcher sur les directeurs de Paris, c'est maintenant qu'il faut y aller ! »*

Le BN invite les syndicats départementaux à faire connaître cet appel et le mettre en discussion. Le BN, avec la CEF, invite ses syndicats à apporter toute l'aide et le soutien nécessaire pour aider les personnels et les parents à s'organiser ensemble, et à chercher sans relâche l'action commune avec les autres syndicats, y compris sous la forme de comités départementaux à l'image de celui de l'Yonne, pour avancer sur la question du blocage, donc la question de la grève dans l'unité pour gagner.

La FNEC FP-FO s'adresse aux autres fédérations pour leur proposer d'organiser l'action efficace afin de bloquer les suppressions de postes, de classes, contre le budget d'austérité Bayrou.

De la même manière le BN du SNUDI FO décide de s'adresser aux autres organisations syndicales du premier degré pour proposer l'action commune face aux désastres de la carte scolaire conséquence du budget Bayrou.

Le BN réaffirme ses revendications : annulation de toutes les suppressions de postes et des 5000 fermetures de classes ; création des postes statutaires nécessaires ; mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ; recrutement en masse de personnels, en urgence, dans le cadre du Statut, alors que la situation du remplacement est d'ores et déjà catastrophique dans plusieurs départements où les listes complémentaires sont épuisées ou inexistantes.

---

## II. Salaires

Le BN du SNUDI FO dénonce le budget de guerre du président Macron qui impose l'austérité salariale au travers du gel de la valeur du point d'indice et d'une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les personnels qui ont déjà perdu plus de 31,5% depuis 2000.

Le BN du SNUDI FO refuse également, avec la FGF FO et la CEF, la baisse de 10 % de la rémunération traitement et primes en cas de congé pour maladie ordinaire, mesure qui ne luttera en rien contre le soi-disant absentéisme plus élevé dans la fonction publique que dans le secteur privé. La mise en application brutale au 1er mars 2025, avec des prélèvements sur salaire qui débiteront en juillet 2025, est inacceptable.

Avec la FGF-FO et la CEF, le BN du SNUDI FO revendique :

- La revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie ;
- Le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5%) ;
- L'abandon de tous les jours de carence et de la baisse à 90% du traitement en cas d'arrêt maladie.

Dans le même temps, le Ministère vient d'annoncer à l'ensemble des personnels que courant avril 2026, ce sera le groupement MGEN/CNP Assurances qui a été choisi pour être l'organisme gérant la PSC. Le BN du SNUDI FO réaffirme avec la FNEC FP FO son opposition à la mise en place de la PSC dans notre ministère et refusera tout basculement vers de l'assurantiel privé.

## III. Inclusion-AESH

La situation explosive due à l'inclusion scolaire systématique et forcée continue dans les écoles et s'accélère avec les nouvelles dispositions et directives ministérielles. Le nombre de fiche SST remplies par les personnels explose et traduit la volonté des personnels de dénoncer les situations intenable et d'avoir des réponses. Pourtant le gouvernement impose en force la continuité des contre-réformes destructrices. Le BN dénonce la fermeture minutieusement programmée des établissements sociaux et medico-sociaux (ESMS) réaffirmée lors du dernier comité de suivi de l'École inclusive. La généralisation des PAS, qui peuvent se décliner par des « morceaux » de PAS dans certains départements, ont pour but de vider les établissements et structures spécialisés des personnels pour aller coacher les collègues. Le BN alerte sur la situation d'une école au Havre d'implanter 75 élèves dans un groupe scolaire qui servira de modèle pour une généralisation au niveau national. Les personnels et parents d'élèves avec leurs syndicats FO s'organisent contre cette disposition par la grève notamment. Les DAR qui permettent la scolarisation d'élèves à troubles du neuro-développement (TND) en milieu ordinaire seraient amenés à être étendus (200 pour 2025).

Avec la CEF, le BN réaffirme sa revendication de défense de l'enseignement spécialisé contre la politique d'inclusion systématique et forcée, son exigence d'abandon des PIAL et des PAS et le maintien de tous les ESMS.

Et ce gouvernement qui reste toujours sourd aux revendications des AESH un vrai salaire pour un temps de 24h, un statut de la fonction publique. Le BN constate que la mise en place de la subrogation sans cesse repoussée met les collègues AESH dans des situations alarmantes avec des trop perçus à rembourser pouvant atteindre des milliers d'euros. Un scandale ! Le BN invite les syndicats départementaux à continuer d'interpeller partout l'Administration sur ce point pour se faire entendre.

Le BN invite à continuer de faire signer massivement la pétition FNEC-FP-FO, FNAS-FO, FSPS-FO et FAGE-FO, à utiliser le 4 pages « Inclusion Scolaire : 20 ans après la loi Montchamp de 2005, où en sommes nous ? ». Le BN constate que les stages et réunions sur la question de l'inclusion scolaire organisés par FO font le plein, et invite les syndicats départementaux à les mettre en place et à les multiplier en lien avec les sections départementales de la FNEC-FP-FO et des Unions Départementales, les syndicats de la santé, de l'action sociale...

## IV. Rythmes scolaires

Le BN réaffirme l'urgence du rétablissement d'un calendrier national avec la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les écoles du pays. Le BN salue les collègues partout en France (Mayenne, Avignon, Pau, Toulouse, Nantes, Brest, Angers, Rennes, dans les Landes, Poitiers...) qui s'organisent avec leurs syndicats, parfois avec les

---

parents d'élèves, les agents territoriaux pour mettre fin aux 4,5 jours. Le BN mandate le SN pour relancer une campagne nationale en ce sens.

## **V. PsyEN**

Au travers des assises de la santé scolaire, le Ministère veut imposer le regroupement des quatre corps des Infirmières scolaires, des assistantes sociales, des médecins scolaires et des PsyEN sous l'autorité du DASEN. Ainsi, il est question de transformer les PsyEN EDA en personnel de santé assujettis aux décisions d'un Conseiller Technique PsyEN qui modifierait leurs missions.

Le BN du SNUDI FO refuse ce glissement de missions pour compenser la pénurie de personnel et revendique le maintien des statuts ainsi que des moyens pour répondre aux revendications légitimes des PsyEN EDA en matière de création de postes nécessaires, de revalorisation indiciaire, de frais de déplacement et de moyens de fonctionnement (local, budget, outils).

Le BN exige le maintien des PsyEN EDA dans le corps de fonctionnaire d'Etat et refuse toute externalisation de leurs missions.

## **VI. Défense des dossiers individuels (mouvement, temps partiels, recours...)**

Le BN constate que les résultats des mutations interdépartementales tombés le 14 mars, sans surprise, sont aussi catastrophiques que les années précédentes.

Le SN invite les syndicats départementaux à faire remonter rapidement les recours ministériels via le formulaire, la première audience se tenant d'ici 15 jours.

Il invite à un an et demi des élections à faire transmettre vos coordonnées des adhérents et des contacts mutés aux syndicats départementaux (un formulaire est à disposition).

Malgré le contexte de la loi de 2019 ayant fait disparaître les principales prérogatives des CAPD et bien que les consignes ministérielles soient contraignantes, le BN invite les syndicats départementaux à défendre tous les dossiers individuels des collègues, même ceux qui n'entrent pas dans le cadre imposé : mouvement intra, dossiers d'exeat-ineat, demandes de temps partiels.

Le BN alerte sur les délais restreints pour les transmissions des demandes d'EXEAT INEAT (date limite nationale fixée au 4 avril) et sur les délais contraint des réponses des DASEN (27 juin dernier délai).

Les CAPD de recours (demandes de temps partiels, détachements, disponibilité...) doivent se tenir avant la fin de l'année scolaire.

Le BN invite les syndicats départementaux à saisir le SN en cas de difficulté ou besoin d'aide. Le BN mandate le SN pour défendre tous les recours et demandes d'exeat-ineat transmis par les syndicats départementaux lors des audiences prévues avec le ministère.

Le BN refuse l'introduction de l'échelon dans le calcul du barème et appelle à défendre le maintien de l'AGS comme élément principal du barème. Il soutient les combats en cours.

## **VII. Développement**

Le BN du SNUDI FO se félicite de l'augmentation constante du nombre d'adhérents. Le BN invite les syndicats départementaux à continuer la campagne de syndicalisation, en s'appuyant sur nos initiatives et les mobilisations engagées.

Résolution adoptée à l'unanimité moins 4 abstentions